



PROCÉDURE VERSION FRANÇAISE (06/2025)

PRODUIT	: GOLD DORE BARS (AU METAL)
ORIGINE	: GUINÉE/ MALI/ LIBÉRIA et/ou d'autres pays qualifiés d'Afrique.
FORME	: BARRES
COMMANDE D'ESSAI	: 100 Kgs (Minimum)
PAR LA SUITE	: 100 Kgs jusqu'à 500 kg par mois avec roll extensions et des augmentations comme convenu mutuellement entre l'acheteur et le vendeur. Expéditions partielles autorisées.
DUREE	: 12 (douze) mois
QUALITÉ	: 22/ 23 Karats
PURETÉ	: 92% / 96%
PRIX	: LMBA - 13% de réduction, 10% Acheteur net par kg, 3% commission
LOCALISATION	: GUINE/MALI/ LIBERIA ou autre
GARANTIE DU VENDEUR	: L'acheteur doit émettre une garantie financière (lettre de crédit stand by) via SWIFT MT/760 pour une durée de douze mois et un jour. Lors de l'authentification de la SBLC, le vendeur doit émettre une caution de performance (PB) de deux pour cent (2,0 pct) dans les cinq (5) jours suivant l'authentification.
PAIEMENT	: Le paiement doit être effectué dans les 72 heures suivant la délivrance du certificat de qualité et de poids de la raffinerie. (Rapport ASAY)
DEVISE DE PAIEMENT	: USD
COÛTS	: Le vendeur sera responsable de payer tous les frais d'exportation de l'or du pays d'origine vers la destination finale des acheteurs et en même temps, le vendeur sera responsable de dédouaner l'or à l'arrivée dans le pays/la raffinerie de l'acheteur et de le transporter vers la raffinerie sans demander à l'acheteur une assistance.
DESTINATION	: Dubaï EAU/ Europe/ USA/ Corée du Sud



GARANTIE DE PAIEMENT/INSTRUMENTS BANCAIRES :

L'ACHETEUR DOIT ÉMETTRE UNE LETTRE DE CRÉDIT FINANCIÈRE OPÉRATIONNELLE (SBLC) VIA MT/760, IRRÉVOCABLE, SWIFT POUR UNE DURÉE DE DOUZE MOIS ET UN JOUR. SBLC DEVRAIT ÊTRE RECONNUE PAR UNE BANQUE DU TOP 100.

LE VENDEUR DOIT ÉMETTRE UNE OBLIGATION DE PAIEMENT (PB) DE 2 % (DEUX POUR CENT DE LA VALEUR DE LA SBLC) PENDANT UN AN ET UN JOUR DANS LES CINQ JOURS SUIVANT L'AUTHENTIFICATION DE LA SBLC PAR LEUR FINANCIER

LE DRAFT DE LA SBLC DOIT ÊTRE ÉMIS VIA MT/799 FORMAT FINAL À ÉMETTRE PAR LA BANQUE DES ACHETEURS ET APPROUVÉ PAR LA BANQUE DES VENDEURS./ LE VERBIAGE DOIT ÊTRE SOUMIS AVANT L'ENVOI PAR SWIFT, AFIN QU'IL SOIT APPROUVÉ PAR LA BANQUE DU FINANCIER.

PROCÉDURES

- A. Le vendeur et l'acheteur doivent signer le SPA (contrat de vente et d'achat)
- B. La livraison doit être CIF par fret aérien à destination de l'acheteur. Chaque livraison sera de 100 Kgs jusqu'à 500 Kgs chaque mois.
- C. La livraison doit avoir lieu dans un délai maximum de 14 jours, après l'accusé de réception et l'authentification DLC.
- D. Les taxes à l'exportation, la documentation d'exportation, le coût du fret et/ou d'autres dépenses pendant le processus d'exportation, vers la destination de l'acheteur, doivent être supportés par le vendeur.
- E. Le vendeur doit notifier l'acheteur avec ; Compagnie aérienne, numéro de vol, date de départ prévue et date et heure d'arrivée, des copies de tous les documents d'exportation doivent être envoyées immédiatement à l'acheteur par e-mail.
- F. **L'ACHETEUR DOIT PAYER LES DROITS DE DOUANE D'IMPORTATION** et autres taxes ou TVA applicables à l'aéroport de destination.
- G. L'acheteur, pour le compte du vendeur, doit dédouaner l'expédition et terminer la livraison à la raffinerie. L'acheteur est responsable de tous les frais à sa raffinerie désignée.
- H. Les barres dorées entrent dans la raffinerie désignée par l'acheteur, le rapport d'essai final sera émis par la raffinerie de l'acheteur après l'achèvement de l'analyse.



- I. Le vendeur accepte d'accepter le rapport de dosage final à la raffinerie désignée par les acheteurs.
- J. L'acheteur paie dans les 72 heures suivant le rapport d'analyse final et accepte que chaque livraison ne commence qu'après le règlement financier complet de la livraison précédente et que la valeur SBLC couvre la valeur de l'expédition.

REMARQUE : Lors de la signature du contrat par les deux parties, le vendeur demandera à la chambre forte de sécurité d'émettre une preuve de produit vérifiable (POP)/ un reçu de garde en lieu sûr (SKR) comme preuve que l'or existe dans leur chambre forte de sécurité en attente d'expédition vers la destination de l'acheteur.

REMARQUE : Après avoir reçu un POP/SKR vérifiable, l'acheteur contactera sa banque pour émettre le MT/799 en tant que SBLC afin d'émettre un pré-avis de SBLC, puis un SBLC opérationnel via le MT/760 pendant un an et un jour au financier désigné par le vendeur. Après 5 jours ouvrables bancaires d'AUTHENTIFICATION SBLC, le vendeur émettra 2% de PB à la banque de l'acheteur.